

que autre moyen de régler la situation, mais je parle du régime économique et financier du pays. J'aimerais que le ministre nous explique, lorsqu'il prendra la parole, pourquoi les 100 millions de dollars que la Banque du Canada fournit au ministre des Finances pour acquitter les diverses dépenses auraient un caractère plus inflationniste qu'une autorisation des banques à charte propre à fournir cet argent. Je ne puis comprendre pourquoi cela serait plus dangereux.

• (6.30 p.m.)

Je le répète, il nous faut un ministre des Finances et un gouverneur de la Banque du Canada qui agissent de façon logique et raisonnable afin que l'argent soit mis en circulation. Il n'y a pas de doute là-dessus.

**L'hon. M. Sharp:** Pour faire le point et afin de mieux comprendre les propos du député, puis-je lui demander s'il veut dire que la Banque du Canada aurait dû augmenter son actif de plus de 200 millions de dollars par année, chiffre moyen atteint au cours des cinq dernières années. Si tel avait été le cas, cela n'aurait-il pas aggravé l'inflation?

**M. Olson:** Ce n'est pas du tout ce que je veux dire. J'admets volontiers que la Banque du Canada a, de façon fort appropriée, augmenté son actif, comme le ministre l'a déclaré, d'environ 200 millions de dollars par an depuis cinq ans.

Le ministre des Finances sait bien que la masse monétaire a augmenté plus que de 200 millions de dollars par année. Il sait également très bien que c'est l'accroissement des dépôts qui a permis aux banques à charte de fournir cette augmentation supplémentaire. A mon avis, l'argent au-delà des 200 millions de dollars auraient pu provenir de la Banque du Canada, que l'inflation n'aurait pas touché davantage l'ensemble du système économique et financier.

Notre parti propose, depuis 25 ou 30 ans, que la Banque du Canada acquière une part aussi grande que possible de la dette nationale. Nous admettons que les 250 millions de dollars sortis, je crois, le 15 décembre 1955, ont permis de faire beaucoup dans ce domaine. Dorénavant, l'intérêt sera payé à la Banque du Canada pour aboutir finalement dans le revenu consolidé de notre pays. Je suis certain que le ministre est d'accord avec moi là-dessus. Cela devrait se faire beaucoup plus à l'égard des frais d'immobilisation consacrées aux divers travaux publics fédéraux, provinciaux et municipaux.

[M. Olson.]

**M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur le président, ai-je bien entendu le député dire à un moment donné que la Banque du Canada devrait assumer la dette globale du Canada? Il s'est peut-être repris un peu plus tard. Cette proposition m'intéresse fortement, car j'ai prêté un montant modique au gouvernement canadien. Qu'est-ce que le député proposerait qu'on fasse de mon placement dans l'administration fédérale du Canada?

**M. Olson:** Monsieur le président, je croyais avoir déclaré bien clairement qu'il faudrait un grand nombre d'années, peut-être 25, pour transférer la dette publique du Canada à la Banque du Canada. J'ai mentionné ce chiffre parce que la proposition touche partiellement les émissions d'obligations du gouvernement canadien. J'estime qu'il s'agit de contrats établis que le ministre des Finances et le gouvernement du Canada doivent honorer. Voilà pourquoi, il serait impossible de transférer cette dette jusqu'à ce que ces obligations arrivent à échéance et qu'on remplisse toutes les conditions en ce qui concerne les particuliers qui les détiennent.

Je ne me préoccupe pas outre mesure de ces obligations qui sont assez bien disséminées parmi la population canadienne, je parle des obligations d'épargne du Canada, car évidemment l'intérêt est distribué à un grand nombre de personnes d'un bout à l'autre du pays et représente un pouvoir d'achat.

J'avoue que les obligations d'épargne du Canada ne m'inquiètent pas particulièrement, même si j'admets qu'elles constituent une assez bonne part de la dette totale du gouvernement canadien. En fait, j'ai dit que ces obligations pourraient elles-mêmes être réduites dans une certaine mesure dans un délai donné. Si le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles n'est pas convaincu, j'ajouterai qu'à mon avis il ne fait aucun doute que les obligations d'épargne du Canada et les autres obligations d'épargne du gouvernement sont des contrats valides qu'il faut respecter. Il faut effectuer les versements et payer l'intérêt. Nous ne prétendons pas que ce gouvernement-ci ou aucun autre doive se défilier en ce qui concerne ces contrats.

Enfin, que le ministre continue à étendre la portée de la politique inaugurée voici quelques années en prévoyant qu'un jour, d'ici 10, 15 ou 20 ans, toute la dette du gouvernement fédéral aura été transférée à la Banque du Canada, sauf peut-être les obligations d'épargne du Canada.